



P.2  
**LE DECRYPTAGE**  
*Base d'un système  
de management  
environnemental*

P.3  
**LA QUESTION**  
*Un club des certifiés,  
pourquoi faire ?*

P.4  
**LE ZOOM TECHNIQUE**  
*Les aides financières  
à l'installation*

P.5  
**LE FOCUS HEBERGEUR**  
*Le camping de la  
Fontaine du Hallate*



### LES ACTUALITES

**Votre page Facebook est née !**  
Depuis mi-novembre, l'ADEME Bretagne a ouvert une page Facebook dédiée à la Communauté des hébergeurs touristiques bretons certifiés Ecolabel Européen.

Cet outil vise à vous accompagner dans vos efforts environnementaux à travers la mise en valeur de vos actions inspirantes, la diffusion d'informations techniques et le relais des actualités du tourisme durable.

Ce n'est pas seulement une plateforme où l'on collecte de l'information : c'est aussi un lieu d'échanges et de discussions avec les hébergeurs touristiques bretons certifiés.

Cette page Facebook vous appartient : faites la connaître et faites la vivre !  
« Liker » une publication, c'est démultiplier le nombre de personnes qui la voient !

*Rendez-vous sur la page Facebook Ecolabel Européen – Hébergements touristiques bretons, cliquez sur « J'aime la page » et partagez-la sur votre propre page !  
N'hésitez pas à y partager de l'information utile : l'équipe modératrice la relatera !*

Chaque mois, nous réalisons un « **coup de projecteur** » spécifique sur un hébergement certifié breton. Vous souhaitez faire partie de la prochaine publication ?  
Dites-le nous par un petit message adressé à [ecolabel.bretagne@ademe.fr](mailto:ecolabel.bretagne@ademe.fr)

C'est parti ! Aimez, commentez, partagez !

## ÊTRE HÉBERGEUR ET AVOIR SA PAGE COMMUNAUTÉ, C'EST :

- Une image dynamique de vous et votre réseau.
- Une visibilité supplémentaire auprès de la presse et des agences de voyages.
- Un moyen de se tenir informé(e) des nouveautés réglementaires et juridiques.
- Une promotion de votre engagement environnemental.
- Une plateforme d'échanges entre les hébergeurs certifiés bretons.
- Une augmentation de votre présence « Facebook » auprès des clientèles.
- Un outil pour découvrir les innovations environnementales et bonnes pratiques.
- Une solution simple pour suivre les événements et rendez-vous du réseau.

## LES OBLIGATIONS

## N'oubliez pas la mise en conformité avec le **NOUVEAU RÉFÉRENTIEL !**

Les établissements ont jusqu'au 25 septembre 2018 pour se mettre en conformité avec cette décision européenne par un nouvel audit d'admission nécessitant :

- une nouvelle lettre de demande,
- la mise à jour du dossier de demande avec les modes de preuve correspondant aux nouveaux critères.

Prenez contact avec votre chargée de clientèle (AFNOR Certification) pour demander un devis et fixer la date de l'audit, au plus tard avant **le 14 mai 2018**.

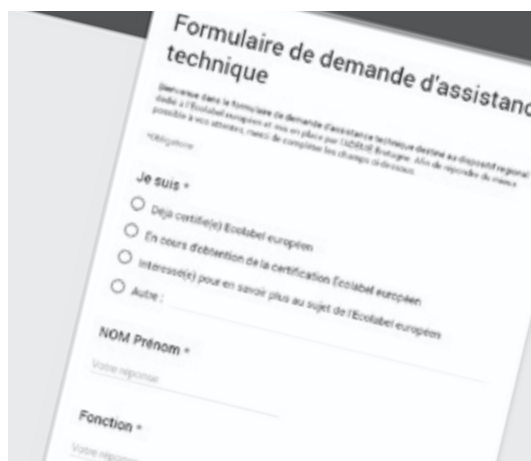
En Bretagne, il est demandé que ce nouveau dossier soit transmis via l'outil en ligne Ecolabel Toolbox.

Vous n'êtes pas encore utilisateur de cet outil ?

Visionnez la webconférence dédiée à l'Ecolabel Toolbox et le tutoriel pour vous aider à créer votre espace privé sur la page Facebook de la communauté.

L'ADEME Bretagne a mis en place une ASSISTANCE TECHNIQUE GRATUITE à l'attention des certifiés.

Vous pouvez la solliciter via l'adresse [ecolabel.bretagne@ademe.fr](mailto:ecolabel.bretagne@ademe.fr) ou **via un formulaire dédié**.



Formulaire de demande d'assistance technique

Demander dans le formulaire de demande d'assistance technique destiné au directeur régional dédié à l'Ecolabel européen et mis en place par l'ADEME Bretagne. Afin de répondre de manière précise à vos attentes, merci de compléter les champs suivants.

\*Obligatoire

Je suis \*

Déjà certifié(e) Ecolabel européen

En cours d'obtention de la certification Ecolabel européen

Intéressé(e) pour en savoir plus au sujet de l'Ecolabel européen

Autre :

NOM Prénom \*

Votre réponse

Fonction \*

Votre réponse

## LE DECRYPTAGE

## CRITÈRE 1

## BASE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

*Le critère 1 demande la mise en place d'une base de système de management reposant sur 3 éléments. Les 2 premiers existaient déjà dans l'ancienne version du référentiel :*

➤ **La politique environnementale** décrivant l'engagement de l'établissement, particulièrement concernant l'énergie, l'eau et les déchets, qui doit être signée par la direction et datée. La politique environnementale vise à rendre visible l'invisible auprès de la clientèle.

➤ **Le programme d'actions** indiquant les projets prévus pour les 2 ans à venir après l'audit pour améliorer la démarche environnementale de l'établissement. Il est souvent confondu avec le plan d'actions mentionné dans l'Ecolabel Toolbox qui, lui, sert d'aide-mémoire à l'établissement pour savoir ce qu'il reste à mettre en place pour compléter le dossier de candidature à l'Ecolabel. Le programme d'actions représente le tableau de bord de la démarche.

*Le troisième élément, le processus d'évaluation interne, est nouveau dans sa formalisation mais était induit dans l'ancienne version :*

➤ **Le processus d'évaluation interne** : il vise à faire un bilan une fois par an du programme d'actions prévues, en lien avec la synthèse des questionnaires environnementaux demandés dans le critère 3, Information à la clientèle.

Il peut prendre la forme d'une réunion de l'équipe pour en discuter par exemple, ce qui accroît l'implication et permet de recueillir des idées pertinentes. Cela oblige l'établissement à se poser pour réfléchir et s'assurer que les actions envisagées sont en cours de réalisation ou réalisées d'une part, et en corrélation avec les attentes des clients en matière d'environnement d'autre part.

Cela peut donner lieu à des réajustements voire des actions correctives. Ce processus est formalisé dans un document nommé rapport d'évaluation qui comporte la synthèse et/ou analyse des questionnaires, le bilan du programme d'actions (avancées de la réalisation, nouvelles actions décidées, actions abandonnées et pourquoi...) et la définition des actions correctives. Il constitue la mémoire des décisions prises pour améliorer la démarche.



## LA QUESTION

## UN CLUB DES CERTIFIÉS, POURQUOI FAIRE ?

C'est une idée qui fait son chemin : créer un club des hébergements touristiques bretons certifiés Ecolabel Européen. Quels avantages ?

- ✔ Officialiser le groupe des certifiés pour être plus visible auprès de la presse, des agences de voyages, des institutions, des confrères et des clients.
- ✔ Mutualiser les moyens humains, techniques et/ou financiers pour augmenter les retombées de vos actions de communication.
- ✔ Mettre en œuvre des achats groupés pour réduire les coûts individuels.
- ✔ Favoriser les échanges de retours d'expériences pour avancer plus vite et plus loin.

La force d'une structuration en association, c'est surtout le moyen de favoriser l'écoute de vos partenaires vis-à-vis de vos projets. L'ADEME Bretagne peut soutenir certaines actions mutualisées telles que, entre autres, des opérations de diagnostic énergétique groupées, des installations solaires, des actions de communication communes... (subvention jusqu'à 50%).

—————  
*En Poitou-Charentes, en Aquitaine et  
 Midi-Pyrénées, ils ont franchi le pas.*  
 —————

L'association « Club des Hébergements Touristiques du Sud Ouest certifiés ECOLABEL » a vu le jour en 2012. Créée par les hébergements touristiques Ecolabel Européen en Aquitaine et Midi-Pyrénées, elle a pour but de fédérer les établissements ecolabellisés du Sud Ouest afin de mettre en place des actions communes de tous types. Leur première action a été de créer un site internet pour se faire connaître auprès des institutions, des confrères et des clients soucieux de l'environnement : [www.ecotourisme-sudouest.com](http://www.ecotourisme-sudouest.com). Ce site contient également une rubrique « Offre d'emplois » pour le recrutement de saisonniers, ainsi qu'un moteur de recherche permettant d'identifier les établissements sur une carte géographique selon des critères prédéfinis.

L'association « Ecolabel Club Poitou-Charentes » a également fait le pari de la mutualisation. Créée en 2009, elle regroupe les hébergements touristiques détenteurs de l'Ecolabel Européen de l'ex-région Poitou-Charentes. Son objectif : mettre en place des actions communes, favoriser la communication avec les institutions du tourisme et de la région et promouvoir l'excellence environnementale dans le tourisme à travers l'Ecolabel Européen. Cette association anime une page Facebook commune : ***Vos vacances... naturellement.***

Les hébergeurs ecolabellisés de Poitou-Charentes sont co-contributeurs de la page avec pour ambition de donner envie de découvrir tous les attraits du tourisme durable de la région au travers de ses acteurs, ses sites et ses paysages. En 2014, les hébergements certifiés de Poitou-Charentes se sont également regroupés pour participer ensemble à la Semaine du Développement Durable. A cette occasion, les membres de l'Ecolabel Club Poitou-Charentes ont ouvert leurs portes et ont proposé des animations à destination des professionnels comme du grand public durant une semaine. En savoir plus sur ***cette action mutualisée.***

Parce que l'union fait la force, la communauté des hébergeurs certifiés bretons pourrait aussi servir à mettre en place des actions mutualisées. Au cours du premier trimestre 2018, un sondage vous sera adressé pour identifier vos attentes à ce sujet. Des achats groupés, des actions de communication collectives, des échanges ou du partage de service... ? Tout est possible !

## LE CHIFFRE CLÉ

# 70%

des hébergements touristiques français certifiés Ecolabel Européen indiquent avoir réalisé des économies d'eau.

(Évaluation de l'Ecolabel Européen auprès d'entreprises en France, ADEME, 2017)

## LE ZOOM TECHNIQUE

## CRITÈRE 63

## LES AIDES FINANCIÈRES À L'INSTALLATION DE POINTS DE RECHARGES ÉLECTRIQUES

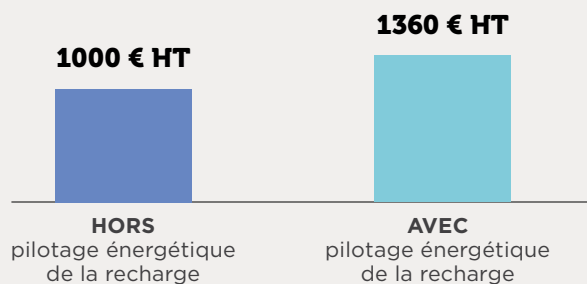
Le programme ADVENIR, mis en place par Avere-France, EcoCO2, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'ADEME et EDF, permet de financer des projets d'installation de points de charges électriques.

*La prime ADVENIR vient couvrir les coûts de fourniture et d'installation de ces points de recharge à hauteur de 40% pour les entreprises.*

Un montant maximal d'aide versée a été fixé pour chaque cible visée par le programme ADVENIR. Le plafond de la prime pourra être augmenté de 360 € pour les offres d'installation de points de recharge qui comprennent un pilotage énergétique de la recharge.

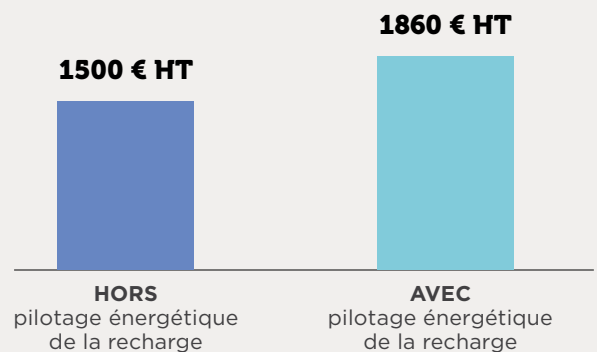
CIBLE : **ENTREPRISES**  
 POUR QUEL USAGE ? : **PARKING DES ENTREPRISES ET DES PERSONNES PUBLIQUES POUR LES SALARIÉS ET LES FLOTTES**

Montant maximal de la prime par point de recharge :



CIBLE : **ENTREPRISES**  
 POUR QUEL USAGE ? : **PARKING D'ESPACES PRIVÉS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Montant maximal de la prime par point de recharge :



Le pilotage énergétique de la recharge est la gestion intelligente des points de charge sur l'ensemble de la station, à savoir : le déclenchement de la charge sur signaux tarifaires du réseau, le lissage de la puissance électrique globale des points de charge lors de recharges simultanées... Ce pilotage peut être effectué automatiquement ou par un opérateur tiers.

Pour bénéficier du programme ADVENIR, le projet d'offre de fourniture et d'installation de bornes de recharge doit préalablement avoir été labellisée. Le projet doit donc passer devant un jury qui autorise le futur bénéficiaire à formuler sa demande de prime sur la plateforme. Le guichet de dépôt des demandes reste ouvert sur toute la durée du programme.

Pour en savoir plus : [www.advenir.mobi](http://www.advenir.mobi)



## LE CAMPING DE LA FONTAINE DU HALLATE SE RECHARGE SANS ÉNERGIE FOSSILE

*En novembre 2016, le camping de la Fontaine du Hallate a installé sur ses emplacements deux bornes de recharge électrique. L'une, dédiée aux voitures Tesla, et l'autre permettant le rechargement des voitures électriques ou hybrides de toutes autres marques.*

Dès l'été suivant, la première voiture Tesla a fait son entrée dans le camping. Grâce au référencement du camping en tant que « point de recharge pour voiture électrique », des britanniques de passage dans le Morbihan ont eu connaissance du camping et fait halte pour la nuit.

En 2017, ces nouvelles bornes ont été utilisées par 5 clients. Ce sont donc 5 voitures électriques ou hybrides qui ont franchi les portes du camping cette même année.

L'accès aux bornes est gratuit pour les campeurs et l'électricité nécessaire pour la faire fonctionner est produite par le soleil.

La mise en place de ce service a été possible grâce à un partenariat avec l'entreprise Tesla ainsi que des réflexions en amont au sein du Club TGV Morbihan, dans le cadre de l'expérimentation « En Bretagne sans MA voiture » animée par l'ADEME Bretagne et de « *L'aventure sans MA voiture* » mené par Gîtes de France Morbihan.

COÛT DE L'INVESTISSEMENT  
(bornes + installations) :

# 3 800 €



### LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES, DÈS À PRÉSENT :

- ✔ Proposer une offre en adéquation avec la démarche du camping.
- ✔ Capter de nouveaux usages et de nouvelles façons de passer des vacances.

### LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES À LONG TERME :

- ✔ Anticiper les nouveaux moyens de transports.
- ✔ Fidéliser sur des valeurs novatrices.
- ✔ Appliquer sur le terrain la COP21.



Ce service de mobilité durable a également fait l'objet d'un visuel publicitaire dans le cadre de la campagne « En Bretagne, Passez à l'Ouest » pilotée par le Comité régional du Tourisme de Bretagne.

## A VOS AGENDAS

RENCONTRE DES **HÉBERGEURS ENGAGÉS***Mardi 3 avril 2018 à Saint-Pierre-Quiberon (56) de 9h30 à 17h00*

L'Auberge des Dunes recevra les hébergeurs Ecolabel Européen : une journée pour vous rencontrer, vous connaître, échanger sur vos retours d'expériences. L'après-midi s'articulera autour d'un World Café : dans une ambiance conviviale, venez poser vos questions sur les critères de l'Ecolabel à l'ADEME et à l'AFNOR Certification, et recueillez des conseils pour faciliter votre mise en conformité.

Envie de participer à cette rencontre ?

**Je m'inscris dès maintenant**WEBCONFÉRENCE « **ACTIONS DE COMMUNICATION** »*Jeudi 29 mars 2018 de 10h30 à 12h00 (en ligne)*

Vous cherchez comment mieux valoriser votre démarche Ecolabel Européen auprès de votre clientèle ? D'un simple clic, assistez à la webconférence dédiée aux actions de communication et apprenez à mieux communiquer avec vos clients sur les engagements environnementaux de votre hébergement ! De nouveaux outils développés par l'ADEME vous seront alors présentés.

Envie de participer à une webconférence ?

**Je m'inscris dès maintenant**

Vous n'êtes pas disponibles à cette date ou vous souhaitez revoir les webconférences ? Consultez les enregistrements disponibles sur Omnispace avec votre équipe : [www.omnispace.fr/ademe-bretagne](http://www.omnispace.fr/ademe-bretagne)

WEBCONFÉRENCE « **RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE** » (critère 17)WEBCONFÉRENCE « **OFFRES EN ÉNERGIES RENOUVELABLES** » (critère 12)WEBCONFÉRENCE « **LES NOUVEAUTÉS DU RÉFÉRENTIEL 2017** »TUTO N°1 : **CRÉER SON ESPACE PRIVÉ SUR ECOLABEL TOOLBOX\***

\*également disponible sur la Page Facebook